



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 2015-STARBLOCK—002

1. Code d'identification unique du produit type:

STARBLOCK TIREFOND

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

STARBLOCK TIREFOND

Diamètre : 6

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

POUR LES PRODUITS DE STRUCTURE EN BOIS

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

STARBLOCK – NORAIL – 50 RUE THEOPHILE BOYER . BP59360 LE CATEAU.

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

NON APPLICABLE

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

SYSTEME 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

FCBA (n°0380), ORGANISME NOTIFIE, a réalisé, selon le système 3, l'évaluation de type initiale conformément à la norme NF EN 14592+A1 : 2012. Cette évaluation de type initiale est présentée dans le rapport N°2015.043.0306

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

NON APPLICABLE

9. Performances déclarées

Diamètre	Type de produit	Longueur	Moment d'écoulement		Paramètre d'arrachement		Paramètre de traversée de la tête caractéristique	Capacité de traction caractéristique	Rapport de torsion caractéristique
			Partie lisse	partie filetée	à travers la fibre	le long de la fibre			
Ø6mm	Tirefond	40 à 120	10328	9690	APD	APD	APD	APD	2,22
Matériau	Acier électrozingié C10B21								
Durabilité	Classe 1 et 2								


10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Charles BLANGIS

Président Directeur Général



Fait à Le CATEAU, le 23 novembre 2015